CAS
CCAS
L. ASSARI
N. LENQUETTE

MSP DES BERGES DE L'ISERE

3 Boulevard Marx Dormoy

26100 Romans sur Isère

Mairie de ROMANS SUR ISÈRE
Courrier arrivé
- 5 MARS 2024

0000631606

N°

Dr Damien Peyrègne

Virginie Augier coordinatrice

06/74/48/07/34

Romans le 29/02/2024

A : Mathieu Barbot/Romans Mag

Madame , Monsieur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser l'annonce de ces deux réunions d'information sur le cancer colorectal à Romans.

Ce cancer dont on peut se prémunir, affecte 48 000 personnes chaque année. C'est le 3e cancer le plus mortel chez la femme et le second chez l'homme. Une prise en charge précoce assure une guérison complète dans 90 % des cas, mais un tiers seulement des personnes en âge de se faire dépister, le font. Il est primordial qu'elles soient plus nombreuses.

Ces séances d'information sont organisées par la Maison de Santé pluriprofessionnelle des Berges de l'Isère, 3 boulevard Max Dormoy à Romans; elles auront lieu le mardi 12 mars et le samedi 30 mars, de 9 heure à 12 heure. L'accès est libre, sans rendez vous.

Destinées aux femmes et aux hommes **âgées de 50 à 74 ans**, elles seront animées par Mme Virginie AUGIER, infirmière de Santé publique ASALEE. Elles sont gratuites et il sera remis aux participants un kit de dépistage gratuit.

Je vous remercie de votre aide précieuse pour le succès de cette opération dont l'intérêt ne vous aura pas échappé.

Mme AUGIER est aussi à votre disposition pour des renseignements complémentaires ainsi que pour un reportage éventuel sur les missions des infirmières de santé publique ASALEE et sur les objectifs poursuivis par les Maisons de santé pluriprofessionnelle (MSC).

Veuillez recevoir nos sincères salutations.

Dr Damien PEYREGNE

Mme Virginie AUGIER

P.J. : communiqué de Presse, explications sur les MSP et les infirmiers Asalée.

Santé

Comment échapper au cancer colorectal ?

Deux matinées d'information à Romans dans le cadre de « Mars Bleu »

Le cancer colorectal ou cancer du côlon et du rectum est l'un des plus fréquents en France, c'est aussi la seconde cause de décès par cancer. Il touche chaque année plus de 48 000 personnes et cause 17 000 décès.

La situation est préoccupante mais on dispose d'outils de dépistage efficaces. Une prise en charge précoce garantit une guérison complète dans 90 % des cas.

Le mardi 12 mars et le samedi 30 mars, la MSP Maison de santé pluriprofessionnelle des Berges de l'Isère, 3 boulevard Max Dormoy à Romans organise deux matinées d'information gratuites– ouverte à tous – de 9h à 12 h sur la prévention de ce cancer. L'accès est libre, sans rendez vous.

D'abord un polype

Le cancer colorectal est une tumeur maligne de la muqueuse (paroi interne) du côlon ou du rectum, le gros intestin qui est la dernière partie du tube digestif. Environ 40 % des cancers touchent le rectum et 60 % le côlon.

Le cancer colorectal fait suite dans 60 à 80 % des cas à une tumeur bénigne, un polype. Il se développe d'abord localement puis les cellules cancéreuses peuvent migrer dans l'organisme par la circulation sanguine et le système lymphatique pour constituer des métastases. Les plus fréquentes se situent au niveau du foie et des poumons.

Les principaux facteurs de risque sont une alimentation pauvre en fibre ou excessive en viange rouge et en viande transformée, en nitrites ; la consommation d'alcool et le tabagisme, le surpoids et la sédentarité sont aussi en cause.

Dépistage gratuit des 50 à 74 ans

Le cancer colorectal est le troisième le plus mortel chez la femme et le deuxième chez l'homme. Cependant 34,3 % seulement des Français de 50 à 74 ans se sont

dépister. D'où l'importance pour les personnes de cette catégorie d'âge de s'informer et de se faire dépister, ce que leur proposera donc Virginie Augier le mardi 12 mars et le samedi 30 mars à la Maison de santé pluriprofessionnelle des Berges de l'Isère, 3 bd Max Dormoy à Romans.

Virginie Augier (infirmière de santé publique Asalée),et des professionnels de santé leur expliqueront les moyens de prévention et leur remettra un kit de dépistage gratuit. Une infirmière de santé Asalée est une professionnelle de santé intégrée dans le protocole de soin du patient ; son rôle est d'améliorer le parcours de soin du patient souffrant d'une pathologie chronique.

Elle agit dans le cadre d'une MSP, Maison de santé pluriprofessionnelle de santé, un regroupement de professionnels de santé en multisite assurant des activités de soins sans hébergement et participant à des actions de prévention et d'éducation pour la santé ainsi qu'à des actions sociales.

Cette action est en partenariat avec la CPAM 26, l'association ACC26 et la CPTS Solidar.

QU'EST-CE QU'UNE INFIRMIERE ASALEE ?

L'infirmière Asalée tire son nom d'un dispositif créé en 2004 et qui est l'acronyme d' « Action de Santé Libérale En Equipe ». Les infirmières Asalée sont des professionnelles de santé intégrées à ce dispositif inédit, mis en place par Jean Gautier.
L' idée : s'appuyer sur une relation triangulaire entre le médecin, l'infirmière libérale et le patient, de manière à améliorer le suivi de ce dernier.

Les infirmières Asalée sont des spécialistes de l'éducation thérapeutique du patient, ou ETP. L'ETP vise à aider les personnes souffrant d'une maladie chronique à vivre avec au quotidien, à travers différentes compétences d'autosoins et d'adaptation.
L'infirmière Asalée propose ainsi des séances d'éducation thérapeutique. C'est un processus continu, dont les autorités de santé estiment qu'il fait partie intégrante de la prise en charge des patients concernés.
Les infirmières qui optent pour la spécialité Asalée interviennent de différentes manières auprès des patients. Parmi les actes délégués par les médecins, figurent :

- la réalisation d'électrocardiogramme ;
- la mesure de la respiration et les tests de spirométrie ;
- les tests de mémoire et le repérage des troubles cognitifs ;
- l'accompagnement au sevrage tabagique ;
- l'examen des pieds pour les patients diabétiques ;
- le dépistage précoce du surpoids chez l'enfant et l'adolescent ;
- les conseils d'hygiène de vie et de rééquilibrage alimentaire ;
- la participation aux campagnes collectives de dépistage de certains cancers ;
- le soutien aux campagnes de vaccination ;
- la prescription d'examens biologiques.

Chaque infirmière Asalée est sous contrat de travail avec l'association Asalée, et détachée auprès de médecins pour exercer.

Ce sont les médecins eux-mêmes qui adressent aux infirmières Asalée leurs patients atteints de maladies chroniques, telles que le diabète de type 2, les troubles cognitifs ou cardiovasculaires, ou encore la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).

Le plus souvent, les infirmières Asalée exercent auprès de plusieurs médecins généralistes au sein d'une maison de santé pluridisciplinaire, d'un centre de santé ou encore d'un cabinet médical.

Quelle que soit la structure dans laquelle elles interviennent, leur rôle revêt un double intérêt :

- optimiser le temps de consultation du médecin, qui demeure limité ;
- fournir au patient un accompagnement et un suivi complets.

Parmi les points positifs régulièrement mis en avant par les infirmières Asalée, on retrouve :

- la diversité des actes réalisés et des missions confiées ;
- la valorisation de nouvelles compétences paramédicales ;
- le temps disponible auprès du patient, avec des consultations de 30 minutes à 1 heure.

La spécialisation d'infirmière Asalée se caractérise également par un travail en équipe enrichissant au quotidien.

Lorsqu'ils bénéficient de la présence d'une infirmière Asalée, les patients profitent tout d'abord d'un meilleur suivi, rendu possible par le temps consacré à chaque consultation et la grande individualisation de l'accompagnement. Ce dernier contribue notamment à instaurer une relation de confiance.

D'autres avantages peuvent être identifiés pour le patient, tels que :

- un accès au soin facilité et un parcours fluidifié, surtout dans les zones rurales ou les déserts médicaux ;
- un contact souvent jugé plus facile avec une infirmière qu'avec un médecin ;
- un vrai temps alloué à l'écoute du patient.

Le dispositif, basé sur un suivi régulier, permet en outre aux patients de s'approprier leur pathologie et de cette façon, de devenir à la fois plus autonomes et acteurs directs de leur prise en charge.

La maison de santé pluriprofessionnelle(MSP) des berges de l'Isère

Créées par la loi de financement de la Sécurité sociale du 19 décembre 2007, les MSP sont des structures de regroupement des professionnels de santé assurant des activités de soins sans hébergement et participant à des actions de prévention et d'éducation pour la santé ainsi qu'à des actions sociales.

La maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) existe depuis 2020. Elle est agréée par l'ARS. Elle a pour principal objectif l'amélioration de la qualité de prise en charge des patients, le développement d'actions de prévention primaire et secondaire, d'éducation thérapeutique .Elle développe des partenariats avec les collectivités locales, la CPAM, l'ARS(Agence Régionale de Santé), l'éducation nationale, de multiples associations d'aide aux patients.

Elle est constituée de 31 professionnels de santé : médecin généralistes, médecins spécialistes , chirurgien, infirmiers , pharmaciens d'officine et biologistes, podologue, diététiciennes, psychologue, professionnel du sport adapté, ostéopathe.

Les MSP bénéficient de financements publics, répondent à un cahier des charges national et présentent un projet de santé à leur ARS.

Elles se distinguent des simples cabinets de groupe par l'existence d'un projet de soin partagé et mis en œuvre par les professionnels de façon coordonnée.